

*Budget 2016*

## Des dépenses stables et une vision d'avenir

**Dolbeau-Mistassini, 21 décembre 2015** - Avec une augmentation de ses dépenses de moins de 1% et une diminution du taux de base de la taxe résidentielle de 0,08\$/100 \$ d'évaluation, la Ville de Dolbeau-Mistassini aura fait beaucoup pour limiter l'augmentation des impôts fonciers de ses contribuables, malgré l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation. C'est un budget total de 22,8 millions qui sera nécessaire à la Ville pour remplir ses obligations financières.

### ***Paramètres budgétaires***

Pour l'élaboration du budget 2016, le conseil municipal a choisi d'adopter une vision à long terme et de viser l'amélioration de la situation financière globale de la Ville. À cette fin, deux stratégies ont été retenues : la création de réserves financières pour des projets spéciaux et la non-utilisation du surplus accumulé. La diminution du rôle d'évaluation dans le secteur industriel et la diminution de 144 000 \$ de la péréquation ont aussi eu des effets importants sur les décisions. Le maire, Richard Hébert, explique : « *Nous sommes partis avec ces paramètres et c'est ce qui a guidé notre travail. Un surplus accumulé, ce n'est pas un puits sans fond et nous souhaitons assurer à notre Ville une santé financière à long terme* ».

### ***Dépenses, autres activités financières et affectations***

Les dépenses de la Ville ont donc été contrôlées avec minutie pour atteindre une augmentation de seulement 0,76 %. Parmi les changements à la hausse, on note des frais d'ingénierie et d'honoraires professionnels supplémentaires concernant la route de Vauvert, l'installation des compteurs d'eau dans les ICI et les études du plateau Saint-Louis. Ces augmentations de dépenses sont compensées notamment par une diminution des coûts en matière de sécurité publique, en loisirs et culture et du service de la dette.

C'est dans la catégorie *Autres activités financières et affectations* que surviennent d'importants changements. Dans les deux dernières années, le poids financier de cette enveloppe a été réduit par à l'utilisation du surplus accumulé, ce qui n'est pas le cas cette année. Avec la création d'une réserve financière en vue du projet de rénovation de l'hôtel de ville, cette enveloppe subit une variation importante et atteint la somme de 3 235 613 \$. « *Ça peut sembler beaucoup, mais à long terme, ces actions nous permettront d'économiser sur le service de la dette* », explique Richard Hébert.

## **Taux de taxes et tarifs**

Le taux de la taxe résidentielle passera donc de 1,16 \$ à 1,08 \$ du 100 dollars d'évaluation. La taxe spéciale pour le secteur urbain diminue également et passe de 0,0729 \$ à 0,0638 \$ du 100 dollars d'évaluation. Ces diminutions de taux viennent donc réduire l'augmentation du nouveau rôle d'évaluation se situant autour de 12 %. L'augmentation du compte de taxes sera de 3,47 % dans le secteur urbain et de 3,71 % dans le secteur rural. Ces changements se traduisent par des factures supplémentaires de 69,66 \$ pour le secteur urbain et de 54,40 \$ pour le secteur rural par année, incluant les taxes de services. De cette hausse, environ 2 % sont attribuables aux décisions budgétaires, 0,5 % permet d'équilibrer la diminution du rôle dans le secteur industriel et 1 % sert à créer la réserve financière.

*« Les disparités dans le nouveau rôle d'évaluation ont compliqué le travail. Le tiers des propriétaires profiteront d'un gel ou d'une diminution de la taxe foncière et 50 % assumeront une hausse de moins de 50 \$/année. Mais il est évident que la hausse sera plus marquée pour ceux et celles dont l'évaluation a fait un bond important. Dans ce contexte, nous sommes heureux de savoir que Revenu Québec offrira une subvention pour les aînés qui subissent une hausse importante au rôle alors qu'ils sont dans une situation financière vulnérable ».*

Pour sa part, la taxe industrielle augmente légèrement passant de 2,37 \$ à 2,4250 \$ du 100 dollars d'évaluation. Cette hausse s'explique par la diminution du rôle d'évaluation dans cette catégorie : *« Nous avons augmenté légèrement le taux industriel pour pallier sa diminution au rôle, mais dans le contexte économique actuel, nous avons choisi de répartir la perte sur l'ensemble des valeurs imposables. Le milieu industriel est la locomotive de notre développement économique et il faut y mettre le moins d'embûches possible. »*

Enfin, le taux de taxe commerciale diminuera de 2,17 \$ à 2,1145 \$ du 100 dollars d'évaluation afin de compenser une partie de la hausse de 5,2 % au nouveau rôle.

En ce qui concerne les tarifs de services résidentiels :

- La taxe pour la disposition des matières résiduelles est demeurée stable à 210 \$/porte tel que déterminé par la MRC;
- La taxe d'eau sera établie à 177,50 \$, une augmentation de 7,50 \$ visant à couvrir les frais d'exploitation du réseau et le programme d'économie d'eau;
- La taxe d'égout et d'assainissement a été établie à 139,75 \$, pour une augmentation de 8,25 \$;
- La taxe pour la collecte et le traitement des boues de fosses septiques demeure à 72,00 \$ par unité permanente.

## **Projets**

Le budget est aussi l'occasion pour la Ville de dévoiler la réalisation de certains projets. Ainsi, en matière d'investissement dans la réfection de rues, 250 000 \$ seront attribués à du resurfacement majeur et 50 000 \$ au programme de rechargement de gravier. Plusieurs projets de finition de rue seront aussi réalisés notamment la 8<sup>e</sup> avenue, la rue de la Grotte, Savary ainsi que la rue Marie-Plourde. La rénovation des vestiaires de la piscine extérieure sera complétée et la mise à niveau des parcs municipaux se poursuivra. À cette liste s'ajoutent plusieurs projets de réfections d'infrastructures municipales.

– 30 –

**Source :** Christine Sauvageau  
Conseillère en communication et relations avec les citoyens  
Ville de Dolbeau-Mistassini  
418-276-0160 poste 2071  
[communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca)

**Pour entrevues:** Richard Hébert  
Maire  
Ville de Dolbeau-Mistassini  
418-879-1404  
[maire@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:maire@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca)